

— Conformément aux conclusions des rapports de MM. E. Quetelet et Liagre sur la note intitulée : *De la constitution physique des comètes*, présentée par M. J. Vivier, la classe ordonne le dépôt de ce travail aux archives.

— MM. de Selys Longchamps et F. Plateau expriment verbalement leur avis sur une note de M. A. Dubois, intitulée : *Note sur un Coccyzus tué en Belgique*.

La classe adopte leurs conclusions, demandant l'insertion au *Bulletin*.

COMMUNICATIONS ET LECTURES.

Sur un dauphin échoué à la Panne, le 20 décembre 1874;
par M. Ch. Van Bambeke, correspondant de l'Académie.

Dans les derniers jours de décembre 1874, on montrait à Gand un dauphin qui, au dire du propriétaire de l'animal, avait été pris à la Panne par des pêcheurs, le 20 du même mois au matin, transporté à Furnes, puis à Ypres et enfin à Gand.

De nombreuses entailles à la peau, parfaitement fraîche d'ailleurs, la nageoire dorsale transversalement coupée et recousue attestaient que la lutte entre le mammifère marin et les pêcheurs devait avoir été vive.

La longueur totale de l'animal était de 2 mètres 75 centimètres. Sa forme, ses proportions, sa coloration, les caractères tirés de la dentition nous firent diagnostiquer un individu de l'espèce *Tursio*, appartenant à cette variété,

si variété il y a, désignée par Schlegel sous le nom de *Tursio* à dents obtuses (*Tuimelaar met stompe tanden*), et qui correspond au *Delphinus truncatus* de Montagu. Vu l'absence de sillons mammaires à la peau, nous croyons que l'animal appartient au sexe mâle; malheureusement nous avons dû nous contenter de ce signe négatif, tous les viscères, à l'exception de la langue du larynx, ayant été enlevés avec un soin scrupuleux.

Ce dauphin a été acquis pour le Musée d'anatomie comparée de l'Université de Gand; et en ce moment le squelette, qui est complet — les os du bassin n'ont heureusement pas été enlevés — est en voie de préparation. Lorsque nous aurons pu étudier convenablement la charpente osseuse, nous communiquerons à l'Académie le résultat de nos recherches sur l'animal en question.

— Sur la demande de M. Folie, le Bulletin renfermera la rectification suivante de cet auteur :

Dans mon rapport sur le travail de M. Saltel concernant la détermination, sans calcul, de l'ordre d'un lieu géométrique (1), j'ai attribué à tort à M. Cayley l'extension du principe de correspondance aux courbes unicursales. C'est à M. Chasles lui-même, auteur du principe, qu'est due également cette extension. L'idée de M. Cayley, dans l'article que j'ai cité (2), a été de montrer, par des exemples, la possibilité d'étendre ce même principe à des courbes de genre quelconque.

(1) *Bulletins*, 2^{me} sér., t. XXXVIII, n^o 7.

(2) *Comptes rendus de l'Acad. des sciences de Paris*, t. LXII, p. 586.